

## **Rapport annuel 2017-2018**

---

Le conseil d'établissement (CE) de l'école est composé de représentants des parents, des enseignants et des membres du personnel. Le CE a des responsabilités qui ont des répercussions importantes sur les orientations de l'école. Il peut, en effet, adopter et approuver divers documents et décisions de l'école. Il est également consulté sur des documents de la commission scolaire, au sujet desquels il peut faire part de ses commentaires et de ses propositions.

La Loi sur l'instruction publique stipule que « toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves ».

### **Documents et décisions**

#### **Adoption**

Le CE a adopté divers documents en 2017-2018, notamment :

- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école;
- La répartition des montants reçus par l'école pour les mesures particulières et protégées;
- Les critères de sélection de la direction de l'école (qui sont revus chaque année au cas où la commission scolaire devait recruter un nouveau directeur ou une nouvelle directrice);
- Le cadre de référence des frais chargés aux parents.

#### **Consultation**

La commission scolaire a consulté le conseil d'établissement à divers sujets cette année :

- La politique relative à l'admission et à l'inscription;
- Le cadre d'organisation des services éducatifs 2017-2018;  
Les modifications apportées dans ce document venaient enlever la notion de programme particulier de notre école (SAC Entrepreneuriat). On parle maintenant d'un volet entrepreneurial.
- Les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2018-2019;
- La liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2018-2019;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021;
- Les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019;
- Le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

## Approbation

Le CE a approuvé divers éléments en cours d'année scolaire.

- Les activités éducatives et les sorties des diverses classes;
- Les horaires allégés des dernières journées d'école en décembre et en juin et la modification de l'horaire pour l'accueil des futurs élèves de maternelle;
- La grille-matières pour 2018-2019;
- La tarification du service de garde pour 2018-2019;
- Le maintien du club des petits déjeuners à l'école Cœur-Vaillant;
- L'octroi de cartes-cadeaux pour les élèves de chaque classe en fin d'année à partir de son budget;
- La liste des frais chargés aux parents pour le matériel scolaire;
- Les modalités de l'entrée progressive des élèves de maternelle en 2018-2019.

## Projets phares de 2018-2019

### Désinstitutionnalisation des écoles

Dès le mois d'octobre, le CE a appris que la Commission scolaire des Découvreurs comptait recommander la désinstitutionnalisation de l'École des Cœurs-Vaillants afin que chacune des écoles devienne indépendante. La direction a consulté le personnel des écoles et les membres du CE ont longuement évalué les conséquences d'une telle décision, allant même jusqu'à inviter des représentants de la commission scolaire à une réunion du CE afin qu'ils répondent aux questions des membres. Après de nombreuses discussions, le CE a approuvé la proposition de la commission scolaire. Il a communiqué et expliqué cette décision à l'ensemble des parents par la suite. C'est avec enthousiasme que les membres entrevoient maintenant les possibilités que cette nouvelle indépendance offrira à chacune des écoles.

En 2018-2019, chaque école aura son propre conseil d'établissement, composé de cinq représentants des parents, deux représentants des enseignants, un représentant du personnel professionnel non enseignant, un représentant du personnel de soutien, un représentant du personnel du service de garde et deux représentants de la communauté.

Le CE a convenu de se dissoudre au plus tard le 30 juin 2018. Il a recommandé que le mandat des représentants des parents élus en 2017-2019 pour une période de deux ans soit automatiquement renouvelé dans l'école que fréquentera leur enfant en 2018-2019.

À la suite d'un sondage auprès du personnel de l'école et des parents des élèves, l'école Cœur-Vaillant-Campanile changera de nom pour École primaire du Campanile à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Un nouveau logo, inspiré des autres suggestions de noms reçues, sera créé au cours des prochains mois. L'école Cœur-Vaillant gardera le même nom.

## Accueil des élèves

En 2017-2018, à la suite d'une décision de la commission scolaire, la rentrée progressive des élèves de maternelle s'est déroulée sur trois jours. Les années précédentes, le CE approuvait systématiquement la recommandation des enseignantes de maternelle d'effectuer cette rentrée sur cinq jours. Le CE a exigé un bilan de cette nouvelle expérience.

Les enseignantes de maternelle ont convenu que cette période leur semblait un peu courte pour créer un lien significatif avec chaque élève, surtout dans des écoles où les enfants ne parlent pas tous français à leur arrivée. C'est plus difficile de détecter d'éventuelles difficultés. Les enseignantes ont toutefois apprécié l'aide supplémentaire accordée par la direction.

Le CE a demandé à la direction de transmettre ces commentaires à la commission scolaire afin qu'il puisse de nouveau, au cours des prochaines années, déterminer la formule de rentrée progressive qui convient le mieux à sa clientèle.

En 2018-2019, l'école du Campanile accueillera ses élèves de maternelle dans de nouveaux locaux rénovés, dans l'espace qui était loué à des organismes au cours des années précédentes.

## Activités propres à chacune des écoles

### Cœur-Vaillant

L'école Cœur-Vaillant a organisé diverses activités en cours d'année pour ses élèves. Elle a notamment :

- organisé une présentation de l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ) à l'école pour ses élèves, ainsi qu'une sortie à un concert de l'OSQ;
- organisé des activités pour souligner diverses fêtes (l'Halloween, la Saint-Valentin
- participé à un projet d'écriture, d'arts et de communication avec les élèves du programme *Le goût d'entreprendre*;
- organisé un marché de Noël, au service de garde, au cours duquel on a vendu des objets fabriqués par les élèves au profit d'un organisme venant en aide à la population du Burkina Faso;
- offert une formation sur la réanimation de la Fondation des maladies du cœur à une dizaine d'élèves, qui ont pu former à leur tour dix autres élèves chacun, créant ainsi une chaîne de formation;
- offert un cours d'échecs suivi d'un tournoi aux élèves de 2<sup>e</sup> année;
- permis aux élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année de participer au Pentathlon des neiges;
- organisé l'activité « apporte ton pyjama », qui a permis d'amasser des profits pour Opération Enfant Soleil;
- permis aux élèves de 5<sup>e</sup> année de participer à une cabane à sucre;
- organisé un salon du livre;
- permis aux élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année de participer à un projet de recherche de l'Université Laval sur le yoga;

- permis, grâce aux prix gagnés dans le cadre du défi *J'ose entreprendre*, aux élèves qui fréquentent le service de garde de se rendre au Bora Parc. L'argent gagné permettra de rénover la salle polyvalente de l'école.

## Cœur-Vaillant-Campanile

L'école Cœur-Vaillant-Campanile a elle aussi organisé des activités variées en 2018-2019. Elle a entre autres :

- organisé un souper hot-dog pour souligner la rentrée scolaire et inaugurer ses nouveaux espaces de jeu en août 2017;
- organisé des marches réveille-matin hebdomadaires pour tous ses élèves à l'automne 2017 et au printemps 2018;
- organisé des activités avec les clowns la Fondation Jovia pour les élèves des classes des étoiles filantes;
- organisé une activité de lecture-doudou à la lampe de poche dans le gymnase;
- permis aux élèves de cuisiner des petits plats pour les plus démunis à l'occasion de Noël;
- revitalisé la bibliothèque;
- permis aux élèves de 5<sup>e</sup> année de participer à une cabane à sucre;
- souligné la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme;
- mis sur pied un club de course au printemps 2018;
- modifié le marquage du stationnement en début d'année scolaire;
- planifié le déplacement du passage pour piétons sur l'avenue McCartney et l'aménagement d'un corridor de circulation sécuritaire entre le stationnement avant et la cour d'école;
- entrepris le réaménagement de nouveaux locaux qui seront réservés aux classes de maternelle en 2018-2019;
- poursuivi le projet de réaménagement de la cour d'école, en tenant diverses activités de financement et en préparant une demande de subvention de 100 072 \$ au fonds de soutien aux installations sportives.

## Performance des élèves

Les élèves de l'École des Cœurs-Vaillants obtiennent de très bons résultats scolaires : ils sont au-dessus de la moyenne des résultats de la Commission scolaire des Découvreurs, qui sont eux-mêmes au-dessus de la moyenne de la province. Ces résultats fournissent la preuve que tout le personnel de l'école – le personnel enseignant, le personnel professionnel, le personnel de soutien et la direction – fait un travail extraordinaire.

Les élèves de l'École des Cœurs-Vaillants viennent de pas moins de 76 pays. Cela fait d'elle un milieu scolaire exceptionnellement riche.

## Projets pour les années à venir

Les membres du CE ont quelques idées qu'ils espèrent voir mises en œuvre au cours des années à venir :

- La mise sur pied d'un organisme de participation des parents (OPP) dans les deux écoles dès 2018-2019;
- La refonte et l'adoption du projet éducatif des deux écoles, qui constituera une belle occasion de personnaliser ce document afin qu'il soit à l'image de chacune des écoles;
- La rédaction d'un dossier d'information sur les outils facilitant la communication entre les parents et les enseignants (p. ex., Seesaw, ClassDojo, etc.).

Élaine Lajoie, présidente

Juin 2018